

Zeitschrift: Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta numismatico svizzera

Herausgeber: Schweizerische Numismatische Gesellschaft

Band: 43-47 (1993-1997)

Heft: 188: Inhaltsverzeichnis zu den Jahrgängen 43-47, 1993-1997, Nr. 169-188 = Table des matières des années 43-47, 1993-1997, Nos 169-188

Vereinsnachrichten: Procès-verbal

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PROTOKOLL

Sonntag, 31. August 1997

Ein wunderschöner Sonntagmorgen begrüsste die restlichen Teilnehmer, und wir fuhren nach Schwänberg bei Herisau, von wo aus, wie wir von Herrn Thomas Fuchs erfuhren, das Appenzellerland besiedelt wurde. Das alte Rathaus ist heute Wohnhaus, Museum und Werkstätte in einem und ist ein Zeuge der kurzen, aber erfolgreichen Zeit, wo während des dreissigjährigen Krieges auch Bewohner unseres Landes in den Wirren der Zeit zu schnell Reichtum gekommen waren und sich in der Folge ein markantes Haus errichteteten. Im oberen Stock des Hauses sind Informationen über lokale Ausgrabungen, welche uns von Benedikt Zäch anhand der

Burgruine Urstein fachmännisch erläutert wurden.

Nach kurzer Weiterfahrt erreichten wir Stein AR, wo wir im Volkskundemuseum, geführt durch Herrn Dr. Stefan Sonderegger, über die Bauernmalerei Appenzells viele Neuigkeiten erfuhren. Auch eine alte Stickereimaschine, welche heute noch betrieben wird, war Gegenstand unserer Bewunderung.

Ein gemeinsames Mittagessen, etwas gestört durch einige angreifende Wespen, beschloss das interessante Wochenende; um 15 Uhr verabschiedeten sich die letzten Teilnehmer, bereits in der Freude auf die nächste Generalversammlung am 6./7. Juni 1998 in Thun.

Der Aktuar: Dr. Ruedi Kunzmann

PROCÈS-VERBAL

**Procès-verbal
de la 116^e assemblée générale
de la Société Suisse de Numismatique
à Appenzell**

du 30 août 1997,
à l'Hôtel de Ville d'Appenzell, Grossratssaal

A 14h15, la présidente, Mme Silvia Hurter, ouvre la séance dans la vénérable salle du Grand Conseil du canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures en saluant les 25 membres présents et en leur souhaitant une assemblée générale réussie. Elle relève plus particulièrement la présence du Dr. Leo Mildenberg, membre d'honneur, et du Dr. Hubert Lanz de Munich. De plus, cinq institutions sont représentées.

La présidente constate que la date choisie pour l'assemblée générale de cette année ne convient de toute évidence guère aux membres de la Société. Peu sont en effet présents. Pour cette raison, le comité a décidé de fixer l'assemblée générale 1998 à Thoune pour les 6 et 7 juin 1998, dans l'espoir d'attirer de nouveau plus de participants.

Les membres excusés sont: Prof. Dietrich Schwarz, membre d'honneur, ainsi que Dr Paul Arnold, Dr Frank Berger, Dr Christof Boehringer, Mme Dr Francisca Bernheimer, Hans-Peter Capon, Edmond Chevalley, Hugo Doppler, Michel Dürr, Hansgeorg Eggeling, Prof. Hans-Ulrich Geiger, Mme Dr Anne Hochuli, Detlev Hoelscher, Beat Klein, Jacques Meissonnier, Mme Ursula Merz, Prof. Carl Pfaff, Jürg Rub, Giovanni Maria Staffieri, Heiner Stotz, Werner Uibeleisen, Dr Ybe van der Wielen, Pierre-André Zanchi.

1. Procès-verbal de l'assemblée générale 1996

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale, publié dans la Gazette numismatique suisse 47, 1997, N° 185, pp. 10–14, est accepté à l'unanimité.

2. Election des scrutateurs

Sont élus MM. Daniel Schmutz et Fritz Feller. La présidente les remercie aussitôt pour leur collaboration.

PROCÈS-VERBAL

3. Rapport annuel de la présidente

a) Comité

Depuis l'assemblée générale de Neuchâtel, le comité s'est réuni quatre fois: en novembre 1996 et en février 1997 à Zurich, en juin à Fribourg et ce matin à Appenzell.

b) Etat des membres

Notre Société compte actuellement 653 membres, donc 13 de moins que l'année précédente, à savoir:

13	membres d'honneur
53	membres à vie
587	membres ordinaires
	dont 12 membres du comité
	et 163 institutions.

Nous déplorons le décès de:

Prof. Milton Anastos, Los Angeles,
Dr Gerd Frese, président pendant de longues années de la Société allemande de numismatique,
M. Hans Iklé, Stäfa,
Dott. Alberto Lucia, Milan,
Hugo Meister, Bremgarten, un participant régulier à nos assemblées générales,
Dott. Emanuele Ricci, Gênes,
ainsi que notre membre d'honneur,
Prof. Friedrich Wielandt, Karlsruhe.

Une minute de silence est observée par les participants.

La perte de 27 membres n'a pu être compensée que partiellement par 14 nouvelles adhésions. Même si la constante réduction des effectifs a ainsi pu être un peu ralentie en 1996, elle reste néanmoins perceptible. Veuillez m'excuser si je redis plus ou moins ce que j'ai déjà dit à Schaffhouse et à Neuchâtel. La situation générale est difficile. Les musées, bibliothèques et universités souffrent des mesures d'économie et, de façon générale, nous sommes défavorisés par un franc suisse fort. Notre cotisation de Fr. 100.- est aujourd'hui relativement élevée si nous la comparons avec ce que demandent des sociétés étrangères similaires à la nôtre et ne peut donc en aucun cas être augmentée. C'est pourquoi je vous prie, à nouveau, de ne laisser passer aucune occasion pour mettre en valeur notre société.

c) Publications

Quatre cahiers de la Gazette numismatique suisse ont été publiés depuis le mois d'août. J'aimerais relever ici plus particulièrement quelques travaux consacrés à des sujets de numismatique suisse: à savoir dans le cahier 184, l'article de Benedikt Zäch sur deux médailleurs de Winterthour et dans le cahier 186 une importante contribution d'Edwin Tobler au sujet des 1/6 assis de Zug. Dès l'année prochaine, la Gazette paraîtra sous une forme différente. Laissez-vous surprendre!

Le volume 75 de la Revue suisse de numismatique a été publié en novembre 1996. Il contient cinq articles consacrés à la numismatique antique et deux liés directement à notre pays. Il s'agit d'un catalogue raisonné de l'œuvre des deux médailleurs Mörikofer par Werner Bieri et d'une étude consacrée à la numismatique neuchâteloise du XVII^e siècle par Charles Froidevaux. M. Froidevaux nous avait d'ailleurs déjà présenté le résultat de ses recherches lors d'une conférence à notre dernière assemblée générale.

Cette année, nous publierons dans la Revue sept articles de numismatique antique. En outre, deux contributions seront consacrées aux bractéates et une autre portera sur un mandat monétaire, sans compter quelques comptes rendus.

Cette assemblée générale est également l'occasion d'attirer votre attention sur une nouvelle publication de la Société, à savoir la réédition de la série des «Coins of Punic Sicily» par Kenneth Jenkins. Ces quatre articles qui n'ont rien perdu de leur actualité depuis 1977 sont maintenant assemblés en un volume et peuvent être commandés par l'intermédiaire de notre Société.

4. Rapports du trésorier et des réviseurs

Malheureusement, les comptes de la Société et du Fonds présentent cette année encore un déficit assez lourd: Fr. 16 191.15 pour la Société et Fr. 8542.45 pour le Fonds. Les rapports des réviseurs, lus par M. Hans Rutishauser, soulignent également cet état des faits.

PROCÈS-VERBAL

A l'avenir et malgré l'existence de réserves financières, le comité devra se soucier d'enrayer les dépenses inutiles. Le trésorier, M. Righetti, relève que la qualité des publications ne doit en aucune manière souffrir des économies qui devront être faites à cause des réductions des subventions de la ASSH.

5. Budget

Point retiré de l'ordre du jour.

6. Décharge au comité et aux réviseurs

A l'unanimité, l'assemblée donne décharge au comité et aux réviseurs.

7. Elections

Aucune élection n'est à signaler pour le comité cette année. En revanche, M. Hans Rutishauser a présenté sa démission comme réviseur, après huit ans d'activité. Au nom de la Société, la présidente exprime ses regrets quant à cette décision. Elle remercie très sincèrement M. Rutishauser pour le travail qu'il a fait, remerciements ponctués par des applaudissements.

M. Charles Froidevaux, Colombier, a bien voulu accepter de prendre sa succession. Son élection est saluée par des applaudissements.

8. Motion du Dr Hubert Lanz, Munich

Dans le procès-verbal de la dernière assemblée générale, publié dans la Gazette numismatique suisse 47, 1997, N° 185, p. 10, la Société prenait position au sujet de la convention UNIDROIT qui se rapporte aux biens culturels volés ou exportés illégalement. Se basant sur cette prise de position, le Dr Lanz a demandé par lettre du 16.5.1997 au comité la destitution de celui-ci.

La présidente lui donne la possibilité de s'exprimer à ce sujet. Le Dr Lanz se rend compte que l'assemblée générale a déjà donné

décharge l'année passée au comité sur ce point. Il éprouve pourtant le besoin de présenter son point de vue, partagé par de nombreux marchands, et de faire état des faiblesses de la convention. En particulier, il semble au Dr Lanz que cette prise de position met en question le but même de la Société, à savoir le développement de la numismatique (art. 1 des statuts). Comme certains participants à l'assemblée générale ne sont pas suffisamment informés, le vice-président, Dr Martin Hartmann, explique en quelques mots les grandes lignes de la convention.

Une discussion animée s'en suit, lors de laquelle différentes personnes dont notamment notre membre d'honneur, le Dr Leo Mildenberg, soulignent le point faible de cette convention selon laquelle la charge de la preuve incombe à l'acheteur (le collectionneur) et non à l'Etat requérant qui demande la restitution d'un bien volé, ce qui est en contradiction avec la loi actuelle. Une motion d'ordre du Dr. Mildenberg visant à convoquer une assemblée générale extraordinaire à ce sujet est rejetée par 9 voix contre 12.

Se pose alors la question de savoir si la motion Lanz est correctement placée dans l'ordre du jour après que décharge ait déjà été donnée au comité. La réponse à cette question est affirmative dans la mesure où ce sujet a déjà été soumis au vote l'année passée. De plus, une destitution du comité peut être demandée à tout moment.

Par la suite, la motion Lanz visant à la destitution du comité est rejetée par 1 voix contre 14.

9. Proposition à l'assemblée générale

Aucune proposition n'a été présentée.

10. Divers

La parole n'est pas demandée.

A 15 heures, la présidente clôt la séance et remercie tous les participants pour leur présence.

PROCÈS-VERBAL

Partie scientifique

Comme de coutume, deux conférences sont tenues à l'issue de l'assemblée générale. C'est d'abord M. Daniel Schmutz, licencié ès lettres, qui nous présente la trouvaille de bractéates faite à Eschikofen TG. Ce trésor, enfoui au milieu du XIV^e siècle, est un témoin bien important de la situation monétaire régionale entre les zones d'influence du pfennig de Constance et celui de Zurich.

La technique de la frappe des bractéates dans notre pays n'est encore qu'insuffisamment connue et c'est donc avec un intérêt particulièrement prononcé que les participants suivent la démonstration pratique de M. Christoph Jäggy, orfèvre à Biel-Benken. Cette communication sera publiée dans un prochain cahier de la Gazette numismatique suisse.

Les participants se rendent ensuite au Musée historique, situé directement à côté de l'Hôtel de Ville. C'est sous les combles qu'est exposée la collection de monnaies et de coins monétaires d'Appenzell Rhodes-Intérieures avec quelques-unes des frappes les plus rares de la numismatique suisse. Le soussigné donne alors quelques explications relatives à l'histoire monétaire de cet Etat et tout le monde est absolument fasciné par les pièces qui sont présentées dans ce musée.

A l'issue de cette partie scientifique, nous avons alors l'occasion de reprendre des forces lors d'un apéritif qui nous est généreusement offert par les autorités appenzelloises. Nous aimeraisons les en remercier encore une fois. Les participants continuent ensuite la soirée autour d'un excellent repas servi à l'hôtel

«Säntis» et les discussions animées se poursuivent jusque tard dans la nuit au bar de l'hôtel.

Dimanche 31 août 1997

Un superbe dimanche matin accueille le restant des participants et nous nous rendons à Schwänberg-Herisau d'où le pays d'Appenzell a été colonisé, comme nous l'apprend M. Thomas Fuchs. L'ancien Hôtel de Ville, encore habité, abrite actuellement un musée et un atelier. Il date d'une courte période de la guerre de Trente Ans pendant laquelle des citoyens de notre pays aussi ont pu s'enrichir rapidement et se sont construit une demeure témoignant de leur nouvelle aisance. A l'étage supérieur sont présentées des informations concernant les fouilles archéologiques de la région et M. Benedikt Zäch nous commente les trouvailles faites sur le site de la ruine du château d'Urstein.

Après un court trajet, nous atteignons Stein AR où nous sommes accueillis au Musée des arts populaires par le Dr Stefan Sonderegger. Celui-ci nous guide à travers le musée et nous apprend beaucoup de choses sur la peinture paysanne appenzelloise. Nous admirons également un vieux métier à tisser, encore en usage actuellement.

Le déjeuner pris en commun, quelque peu perturbé par la présence agressive de guêpes, conclut cet intéressant week-end. Les derniers participants se séparent à 15 heures et se réjouissent déjà de la prochaine assemblée générale, les 6 et 7 juin 1998 à Thoune.

Le secrétaire: Ruedi Kunzmann